



## Fondation de l'École des Hauts-Clochers

### Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration

Tenue le mercredi 29 novembre 2017 à 19h00

Présences : Nathalie Nadeau, Agathe Dubois, Nathalie Gagnon, Chantale Dorais, Marie-France Faucher, Mireille Proteau, Alexandra Masson, Caroline Fortin, Chantale Croteau, Marie-Soleil April

Absences : Jonathan Couillard et Muriel Baur.

#### 1. Ouverture de l'assemblée 19h00

#### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

*Il est proposé que l'ordre du jour soit adopté. Il est adopté à l'unanimité.*

#### 3. Lecture et adoption du dernier procès-verbal (25-10-2017)

*L'adoption du procès-verbal du 25 octobre 2017 est proposée. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.*

#### 4. Suivi au procès-verbal

Point 5 : Capsule vidéo : Marie-Soleil explique les difficultés techniques rencontrées pour la diffusion de la capsule en ligne.

#### 5. Étude des demandes d'aide financière individuelle aux parents s'il y a lieu

Six familles ont fait des demandes d'aide financière pour les sorties éducatives scolaires. Elles ont toutes été approuvées.

**Résolution 17-18-09** proposée pour défrayer les frais de sorties éducatives d'un enfant de 4<sup>e</sup> 21,05\$ (à Saint-Charles).

**Résolution 17-18-10** 91,70\$ (à Notre-Dame) pour un enfant en 6<sup>e</sup> (23.50\$) et deux enfants en 2<sup>e</sup> année (34.10\$ x2). Quatre enfants de la même famille.

**Résolution 17-18-11** pour un élève de 6<sup>e</sup> année, un montant de 23,50\$ (à Notre-Dame).

**Résolution 17-18-12** pour un élève en 1<sup>re</sup> année et 21,83\$ pour un élève de 6<sup>e</sup> année, un montant de 23,50\$. Deux enfants de la même famille ( Notre-Dame), montant total de 45.33\$.

**Résolution 17-18-13** un enfant en 1<sup>re</sup> année pour un montant de 21.82\$ et un enfant en 5<sup>e</sup> année pour un montant de 18,59\$(à Notre-Dame) pour un total de 40.41\$.

**Résolution 17-18-14** un enfant en maternelle 36,26\$ et un enfant en 3<sup>e</sup> année 32,32\$ pour un total de 68.58 \$(St-Charles). Deux enfants de la même famille.

**Résolution 17-18-15** un enfant en 2<sup>e</sup> année 34.10\$ (à Notre-Dame).

**Résolution 17-18-16** un enfant en 4<sup>e</sup> année 21,05\$ (St-Charles). Deux enfants de la même famille.

## **6. Étude des demandes d'aide financière pour des projets s'il y a lieu**

- Le projet des 6<sup>e</sup> année (financement pour des ChromeBook) est reporté car un communiqué a été émis aujourd'hui par la CS de n'entreprendre aucun moyen de financement pour la technologie école. Nous attendons des directives à cet effet.
- Le financement du *25<sup>e</sup> anniversaire du programme d'anglais intensif à l'école des Hauts-Clochers*: une demande de 1000\$ (200\$ par année) est faite par le comité de cet évènement. Une discussion s'en suit par les membres de la Fondation. Celle-ci décide de mettre ce point sur la glace.

## **7. Air PAL, nouvelles à ce jour**

Les noms des gagnants sont affichés sur le site Web de la PAL.

La Fondation a réalisé 1938\$ de profit cette année. C'est plus que l'année précédente.

Le bilan de la campagne Air PAL est annexé.

## **8. Campagne de Noël, nouvelles à ce jour et suivi**

Nutra-Fruit a été la compagnie retenue parce qu'elle a été la première à répondre à notre demande. La marge de profit est de 40% de ce qui est vendu. Pour remettre les produits commandés aux familles nous proposons : les 12 et 13 décembre à partir de 15h (jusqu'à 17h30) à la salle JMT (point de cueillette).

Le 12 décembre: Nathalie Nadeau, Agathe Dubois et Caroline Fortin seront au point de cueillette

Le 13 décembre : Mireille Proteau, Marie-Soleil April et Nathalie Gagnon seront en devoir.

## **9. Varia**

A) Registraire des entreprises

**Résolution 17-18-17** : chèque de 34,00\$ au nom d'Agathe Dubois pour fin de paiement du registraire.

B) Disco, dates et disponibilités, changement

La disco est annulée dû à la parade des pères Noël qui a lieu le même jour. Elle est reportée à une date ultérieure.

C) Janvier-février : Dictée de la Fondation à préparer

Jacynte Magnan (pavillon Saint-Charles) remplacera Nathalie Gagnon et assurera le suivi de cet événement.

Nathalie Gagnon s'occupera de commander toute la reprographie nécessaire à la dictée de la Fondation.

Dates importantes de l'évènement

- Lettre à envoyer pour le 22 janvier 2018
- Dictée entre le 19 et 23 février 2018
- Remise des enveloppes aux élèves pour la commandite du 12 au 15 mars 2018

Discussion sur les prix à remettre aux élèves méritants et gagnants de la finale de la dictée. Agathe et Caroline vérifieront ceci auprès de certaines organisations et commerces.

D) Billets Air PAL

**Résolution 17-18-08** : paiement à la PAL de 972\$

**Résolution 17-18-07** : remises des profits de la campagne aux deux pavillons

A) Saint- Charles : 547,50\$

B) Notre-Dame : 424,00\$

**10. Date de la prochaine rencontre**

Le mercredi 10 janvier 2018 à 19h

**11. Levée de l'assemblée 21h00. Adoptée à l'unanimité.**

**Nathalie Gagnon**

Secrétaire de la Fondation, École des Hauts-Clochers